

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES (CoFin)

concernant le préavis de la Municipalité n° 17/2026 : Vente de la parcelle au registre foncier no 1102 sise au chemin des Planchamps

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Mesdames Paola Pache et Ardiane Pasquier (en remplacement de François Puricelli), Messieurs Corentin Binamé, Yves Fauth, Jochen Mundinger, Eric Renard, Marc Veraguth et votre président rapporteur, a étudié le préavis municipal no 17/2026 lors de sa séance du 08 septembre 2026.

Monsieur Alain Monod, Syndic, Monsieur Michael Crottaz, Municipal, et Monsieur Romuald Ntennou, chef du Service des finances représentaient la Municipalité.

Informations préalables

Monsieur Crottaz refait l'historique du préavis et explique les raisons de cette demande de vente d'une bande de terrain appartenant à la Commune. C'est le propriétaire de la parcelle no 432 qui a contacté la Commune et fait une proposition d'achat, ce afin d'améliorer la constructibilité de sa parcelle. Le prix proposé a été défini par la Commune et représente CHF 115'000.- ou CHF 1'211.- par m2. C'est un bon prix et c'est dans l'intérêt tant du propriétaire de la parcelle no 432 que de la Commune.

Discussion générale

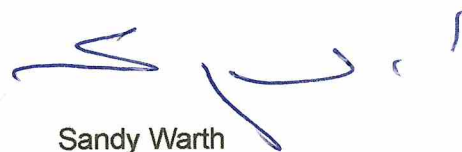
Le Président indique que la commission ad-hoc a accepté le préavis après avoir demandé à la Commune de contacter le propriétaire de la parcelle no 429 afin d'assurer une égalité de traitement, ce qui a été fait. Le propriétaire de la parcelle no 429, pour lequel il manquerait 1 m2, ne sera pas lésé, en cas de demande de permis de construire ultérieure parce que la Commune ne tiendra pas compte de ce m2 manquant (marge de tolérance acceptable).

Les discussions étant terminées, la commission passe au vote.

Conclusion

C'est par 8 voix pour et à l'unanimité que la CoFin a accepté les décisions du préavis no 17/2026 et vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'autoriser la Municipalité à procéder à la vente de la parcelle du registre foncier no 1102, sise au chemin des Planchamps, pour un montant de CHF 115'000.-.

Epalinges, le 08 septembre 2026



Sandy Warth

Président de la COFIN